

TRAITE DES OBLIGATIONS

CODE CIVIL 1804

CODE CIVIL 2016

CODE CIVIL DE DEMAIN ?

R.-J. POTHIER

Chap. I. De ce qui appartient à l'essence des obligations,

Sect. I. Des contrats, [...]

Art. VI. De l'effet des contrats¹

Sect. II. Des autres causes des obligations,

§. I. Des quasi-contrats,

§. II. Des délits et quasi-délits,

§. III. De la loi,

Chap. II. De l'effet des obligations,

Art. III. Des dommages et intérêts résultants soit de l'exécution des obligations, soit du retard apporté à leur exécution.

Titre III. Des contrats ou des obligations conventionnelles en général

Chap. III. De l'effet des obligations [...]

Sect. IV. Des dommages et intérêts résultant de l'inexécution de l'obligation

Sect. V. La réparation du préjudice résultant de l'inexécution du contrat

Titre IV. Des engagements qui se forment sans convention

Chap. I. Des quasi-contrats

Chap. II. Des délits et des quasi-délits

Titre III. Des sources d'obligations

Sous-titre I. Le contrat

Chap. IV. Les effets du contrat

Sect. V. L' 'inexécution du contrat

Sous-sect. V. La réparation du préjudice résultant de l'inexécution du contrat

Sous-titre II. La responsabilité extracontractuelle

Sous-titre III. Autres sources d'obligations

Titre IV. Du régime général des obligations

Titre III. Des sources d'obligations

Sous-titre I. Le contrat

Sous-titre II. La responsabilité civile

Chap. II. Les conditions de la responsabilité

Sect. I. Dispositions communes aux responsabilités contractuelle et extracontractuelle

Sect. II. Dispositions propres à la responsabilité extracontractuelle

Sect. III. Dispositions propres à la responsabilité contractuelle

Sous-titre III. Autres sources d'obligation

Titre IV. Du régime général des obligation

¹ Le n° 85 par lequel commence cet article dit ceci : « Les contrats produisent des obligations. Nous renvoyons, sur ce qui concerne l'effet de ces obligations, à ce que nous en dirons *infra*, Chap. II, en traitant en général de l'effet des obligations ».